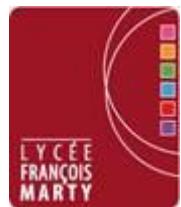


TARIFICATION 2025-2026



Contribution Famille

Demi-pensionnaires

Formation	Contribution *MSA Photocopies	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	Total Annuel 4 jours	Total Annuel 5 jours
2de GT / Bac Général (Première et Terminale)	495 €	1 170 €	+160 €	1 665 €	1 825 €
Bac Techno STAV (Première et Terminale)	535 €	1 170 €	+160 €	1 705 €	1 865 €
Bac Pro Agroéquipement (Seconde,Première et Terminale)	655 €	1 055 €	+140 €	1 710 €	1 850 €
Bac Pro SAPAT (Secondre,Première et Terminale)	535 €	1 050 €	+140 €	1 585 €	1 725 €

Internes

Formation	Contribution *MSA Photocopies	Internat	Total Annuel
2de GT / Bac Général (Première et Terminale)	495 €	2370 €	2 865 €
Bac Techno STAV (Première et Terminale)	535 €	2 370€	2 905 €
Bac Pro Agroéquipement (Seconde,Première et Terminale)	655 €	2 260 €	2 915 €
Bac Pro SAPAT (Secondre,Première et Terminale)	535 €	2 135 €	2 670 €

*La participation à la cotisation Assurance Accident du travail MSA est obligatoire.

Les tarifs tiennent compte des déductions pour les périodes de stage pratique hors de l'établissement.

Une réduction de 50 % sur les frais de scolarité du plus jeune est accordée à partir du deuxième enfant scolarisé.

Suppléments

Site d'Excellence Sportive Moto	
Encadrement et pratique	2540 €
Week-ends Moto	1 140 €
Accueil le dimanche soir (hors petit déjeuner)	15 €
Section Sportive Moto	
Moto du lycée (location)	875 €
Moto personnelle	610 €
Option Hippologie Equitation	705 €

Atelier (tarif variable selon le projet de l'élève facturé en fin d'année)

Modalité de règlement

Acompte d'inscription (déduits des frais de scolarité)

Frais de dossier (uniquement lors de la première inscription) **35 €**

	Acompte d'inscription Sans option	Acompte d'inscription Section sportive moto	Acompte d'inscription Site d'excellence moto	Acompte d'inscription Hippologie Equitation
Demi pensionnaire	170 €	400 €	600 €	400 €
Interne	280 €	400 €	600 €	400 €
Externe	50 €	400 €	600 €	400€

Premier prélèvement au 10 octobre

Montant identique à l'acompte d'inscription, selon la situation de l'élève

Facture annuelle établie aux vacances de la Toussaint (disponible sur Ecole Directe)

L'échéancier de prélèvement du 10 novembre au 10 juin sera indiqué au bas de votre facture.